

LASSINA KOTE
Maître Assistant d'archéologie et de Préhistoire
Université de Ouagadougou
nassounour@yahoo.fr

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DANS LE COMPARTIMENT SUD DU SITE DES RUINES DE LOROPENI

Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, n° 15 - 2013

RÉSUMÉ

Les ruines de Loropéni sont l'archétype de constructions monumentales en pierre que l'on retrouve dans la région du Sud-est du Burkina. On en retrouve également au Ghana et en Côte d'Ivoire. De forme circulaire ou quadrangulaire, le plus grand nombre de ces vestiges sont de dimensions modestes. Les recherches sur ces constructions se sont surtout attachées à en retrouver les auteurs, et les fonctions et ont privilégié les sources orales. Dans la perspective de l'inscription des ruines de Loropéni sur la liste du Patrimoine de l'Unesco, des fouilles archéologiques furent entreprises. Nous présentons ici les résultats de celles entreprises dans le compartiment sud de ce monument. Elles renseignent sur les techniques de construction de la bâtisse, les modalités et l'évolution de l'occupation, la culture matérielle des occupants. Ainsi on ne peut manquer d'être surpris par la profondeur historique de cette occupation, sa durée et la simplicité de l'équipement des occupants. Enfin ces résultats amènent à revoir certaines conclusions sur les auteurs de ces constructions.

Mots-clés : Burkina Faso, Ruine (de pierres), Architecture, Histoire du peuplement, Loropéni.

ABSTRACT

The ruins of Loropéni are typical of the monumental stone structure commonly found in the south-west of Burkina Faso as well as in Ghana and Côte-d'Ivoire. Whether circular or quadrangular, most of these vestiges are of moderate sizes. Mainly based on oral sources, research so far has concentrated on finding the authors and the functions of the ruins. With the view to having the ruins of Loropéni on the list of UNESCO heritage monuments, archaeological excavation has been conducted. We are here presenting the result of those conducted in the southern part of the monument. They give information on the building techniques of the structured, the modalities and evolution of the settlement, the material culture of the settlers. One is thus necessary surprised by the historical depth of this settlement, its duration and the simplicity of the settlers' equipment. Finally, these result call for the questioning of certain conclusions on the authors and the structures alike.

Key word : Burkina Faso, (Stone) Ruins, Architecture, Loropéni

INTRODUCTION

Les « Ruines de Loropéni », premier bien burkinabé inscrit sur la liste du patrimoine culturel de l'UNESCO, ont fait l'objet de nombreux écrits depuis le début du XX^{ème} siècle. Elles font partie d'un grand ensemble qui couvre toute la région du Sud-Ouest du Burkina et les zones limitrophes de Côte d'Ivoire et du Ghana. Ces ruines sont de forme circulaire ou quadrangulaire. Parmi celles de forme quadrangulaire, on rencontre de grandes édifices, à l'instar de celles de Loropéni. En les apercevant, on ne peut manquer de reconnaître le génie des architectes qui en sont à l'origine, et se poser des questions sur la dynamique socio culturelle qui a engendré leur édification. Aussi les hypothèses les plus variées ont été émises sur les bâtisseurs et les fonctions de ces constructions, surtout celles monumentales. Mais la recherche des auteurs de ces constructions fut la préoccupation majeure des différents auteurs qui se sont intéressés à ces ruines. Par ailleurs la méthodologie privilégiée fut celle du recueil de traditions orales. Aussi peu de données de fouilles sont venues étayer les principales conclusions. Le faible recours à l'investigation archéologique sur la question des ruines fut une des principales raisons de l'ajournement du dossier d'inscription de celles de Loropéni sur la liste des biens culturels du Patrimoine mondial par l'UNESCO. Les recherches complémentaires nécessaires au montage de ce dossier de classement ont justifié la constitution d'une équipe pluridisciplinaire autour du Pr J.B. KIETHEGA. Ce fut pour nous l'opportunité de réaliser des fouilles d'une certaine envergure. Ces fouilles devaient donc permettre entre autres préoccupations, de déterminer les modalités d'accès à l'enceinte. En effet la question de l'entrée de l'enceinte reste posée, car malgré les descriptions qu'en ont faites les premiers auteurs, aucun indice ne permet aujourd'hui de la localiser avec certitude. Et pour pénétrer dans la ruine, on emprunte alors des zones d'effondrement du mur Ouest

Par ailleurs, l'organisation de l'occupation à l'intérieur de l'enceinte d'une part et d'autre part la durée et/ou la fréquence de cette occupation, de même que l'approvisionnement en eau des occupants devaient être mieux documentés. Enfin les fouilles devaient permettre de mieux caractériser la culture des différents occupants grâce aux vestiges matériels mis au jour. Notre propos porte sur les résultats préliminaires des investigations archéologiques, plus particulièrement

celles réalisées dans le compartiment sud. Pour ce faire après une brève présentation du contexte géographique et historique des ruines, nous analyserons les données issues des fouilles et les réponses qu'elles permettent d'apporter aux nombreuses questions que l'on continue de se poser sur ces constructions.

I. GENERALITES SUR LES RUINES DU SUD OUEST

La région du sud-ouest du Burkina avec pour chef lieu Gaoua, recèle de nombreuses ruines de construction en pierre, que l'on retrouve également en Côte d'Ivoire et au Ghana voisin. « Ces ruines s'inscrivent dans un quadrilatère approximatif de 200 km de long du Nord au Sud et de 100 km de large d'Est en Ouest ». Ces ruines de construction en pierre sont de forme et de dimensions variables. Celles situées en territoire ghanéen sont peu documentées. En Côte d'Ivoire on rencontre surtout des constructions circulaires (RAYMAEKERS, P. 1996). Très vraisemblablement, c'est au Burkina et plus précisément dans la province du Poni, que l'on rencontre la plus grande concentration de ces constructions.

Elles sont de forme circulaire ou quadrangulaire. Malgré l'absence d'un inventaire exhaustif, une étude récente (GOMGNIBOU, M et KY, J.C. 2008) constate que d'est en ouest, les constructions sont mieux conservées d'une part, et que les plus monumentales se retrouvent à l'ouest.

A ce titre, on peut citer les ruines de Obiré, imposantes par leur superficie, mais dont peu de pans de murs sont encore conservés. Signalons également la ruine de Bini, située à 12°, 22' N et 01° 32' O, à quelques 40 km à vol d'oiseau au nord-ouest de Loropéni.

Cette construction, de grande dimension est entourée d'une douzaine d'autres, mais plus petites. Celles-ci sont quadrangulaires ou circulaires. Pour la construction de certains de ces petits édifices, on a utilisé des blocs de quartz et de quartzite. A ces ruines sont associés des amas de scories de réduction du fer avec parfois des bases de fourneau (12°22' N et 01°,32 O).

Enfin évoquons la ruine de Zono, qui a des dimensions respectables, et est relativement bien conservée.

Les vestiges sont parfois utilisés comme éléments constitutifs de

certaines autels. C'est par exemple le cas à Obiré, où l'autel (Photo n°1) comprend l'axe d'une balance, des scories, une pipe, des fragments de poterie et un fragment de meule.

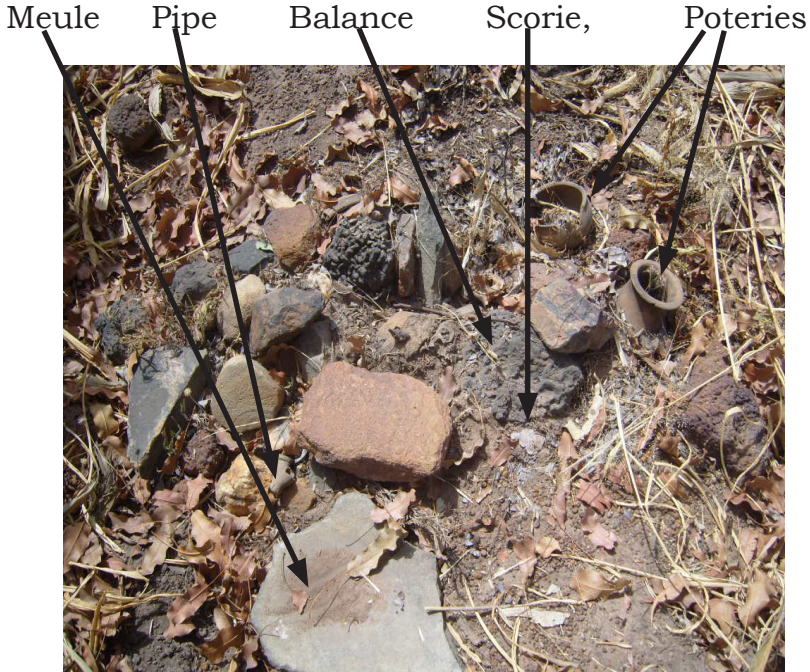


Photo n° 1 : OBIRE : Autel près d'une ruine avec quelques objets

Parmi les ruines monumentales, celles de Loropéni constituent « un archétype » dont la première mention remonte à 1902 (LABOURET, H. 1920).

Deux préoccupations majeures semblent avoir guidé les investigations sur ces ruines. Par qui et pourquoi ces édifices ont été construits? A la question de savoir qui sont les auteurs, les réponses ont varié dans le temps. L'idée d'une origine non africaine des auteurs fut vite abandonnée au profit de populations, comme les Koulango, les Loron et les Gan. L'attribution des ruines à ces derniers fut une thèse développée surtout par Madeleine Père. (PERE, M. 1992 et 1997). Au regard des dernières enquêtes (GOMGNIBOU M., KY, J.C

2008), si l'on ne peut nier l'occupation des ruines à certains moments par les Gan, ils ne peuvent en aucun cas en être les constructeurs. Ces ruines seraient l'œuvre des Nabé, Loron, Koulango et Touna.

Quand à leurs usages, ces constructions avaient une fonction défensive contre les fauves et les envahisseurs. Elles auraient également servi de parcs à esclaves. Par ailleurs, elles sont à mettre en relation avec l'exploitation et le commerce de l'or dont la région était grande productrice, ce d'autant que ceux qui sont à l'origine de leur construction sont de grands métallurgistes (or, fer). Enfin le caractère monumental de certaines des constructions n'a pas manqué d'en faire les résidences de puissants chefs ou rois comme celui des Gan.

Les informations qui sous tendent ces différentes réponses sur les auteurs et les fonctions des ruines proviennent surtout des recueils de sources orales. L'investigation archéologique a été peu sollicitée au-delà des différentes tentatives d'inventaires. Notons cependant quelques fouilles, l'une au début du 20^e siècle par H. LABOURET et l'autre par G. SAVONET en 1954. Ces fouilles ont concerné les ruines de Oyono (OBiré/Sono) et de Pola (près de Kampti) (KIETHEGA, J.B 2008 : 96-97). Elles ont également porté sur les petites structures circulaires de l'aire ivoirienne (RAYMAKER, P. 1996). De toutes ces fouilles, celles de H. LABOURET fournissent le plus d'informations sur la culture matérielle qui comprend beaucoup de poteries, différents outils (houe, hache, pointes de flèches etc.) en fer et des objets en cuivre (trident, serpent bicéphale, pendentif et poisson). Ces objets en cuivre, tout comme la céramique, ont été rapprochés des pratiques du groupe Nabé. (KIETHEGA, J.B 2008). Il semble donc admis aujourd'hui que les ruines du sud Oeust du Burkina soient l'œuvre d'une souche de population regroupant les Nabé, Koulango, Loron, Touna. Métallurgistes, ils constituent un niveau de peuplement de la zone qui se met en place avant le XV^e siècle (GOMGNIBOU, M et KY, J.C. 2008). Ces constructions, qui prennent un caractère monumental d'est en Ouest, suivant les courants migratoire de ces groupes, leur ont servi avant tout d'habitation.

II. LES RUINES DE LOROPÉNI

Elles évoquent surtout les restes de ce grand édifice, situés à 3km à l'ouest de la ville de Loropéni, chef lieu de la commune du même nom, et à une quarantaine de Km de Gaoua, la capitale régionale. Il s'agit d'une enceinte de forme quadrangulaire de 106m X 105m de côtés. D'une hauteur de 5 à 6m, les murs, construits en moellons de pierre (cuirasse), ont une épaisseur qui varie de 150 cm à la base à 30 cm au sommet. Les 11 130 m² que délimite ce quadrilatère presque carré sont subdivisées en deux principaux compartiments, par un mur d'orientation Est/Ouest aussi haut que les murs de l'enceinte. Le compartiment nord, plus grand est subdivisé à son tour par un mur de partition un peu moins imposant, mais de même orientation que le premier. Chacun des compartiments comporte de petites structures également quadrangulaires, de dimensions variables, qui peuvent être considérées comme des cases ou des vestibules. Les murs de ces structures sont en moellons de pierre à la base, et de mortier en argile au sommet. Ils sont beaucoup moins hauts que le mur de partition.

Ces « ruines de Loropéni » encore appelées Kpōkayāga (la maison du refus) par les Gan, ont le plus focalisé les travaux de Madeleine Père. On retiendra entre autres observations que leur bon état de conservation est dû au fait qu'elles n'ont pas été occupées pendant longtemps.

Durant les deux campagnes, du 16/01 au 15/02/2008 puis du 15/04 au 04/05/2008 des fouilles ont été entreprises dans chacun de ces compartiments sur certaines zones appelées secteurs (fig. n°1). Notre propos sera centré surtout sur les secteurs fouillés dans le compartiment sud. Ce compartiment fait à peu près le tiers de la superficie totale de l'enceinte. Les secteurs fouillés ici devaient fournir des éléments de réponse à la problématique de l'accès à l'enceinte (secteur 1), celle de l'approvisionnement en eau (secteur 6) et aux modalités d'occupation (secteurs 5 et 11).

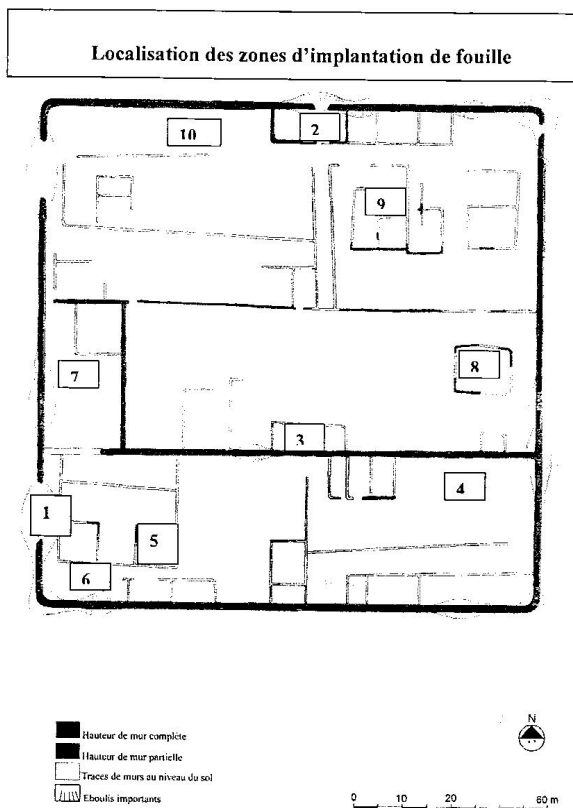


Fig. 1 : Localisation des différents secteurs de fouilles

A. Les données de fouilles

Elles ont concerné quatre secteurs (1, 5, 6, et 11), que nous nous proposons de présenter relativement aux contextes archéologiques et aux vestiges matériels qui les caractérisent chacun.

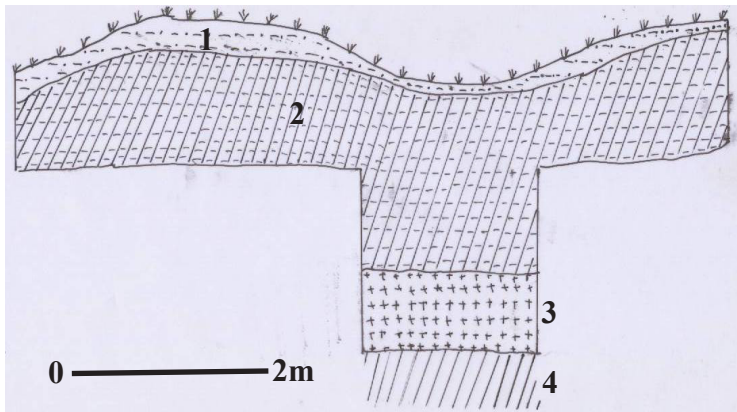
A.1 Le secteur 1 :

Il est situé sur le mur ouest, et correspond à une zone d'effondrement de la muraille, servant actuellement de passage pour entrer dans l'enceinte. A l'intérieur de la muraille, ce secteur se présente comme un long couloir d'environ vingt cinq mètres de long et trois mètres de

large. Il est limité au nord par la base du grand mur qui compartimente l'enceinte. A l'Est, il est délimité par la base d'un mur perpendiculaire au mur de compartimentage. Vers le Sud, ce mur s'arrête à une dizaine de mètres de la muraille. Le secteur 1 apparentait alors comme un vestibule ouvert au sud pour donner accès à l'intérieur de ce compartiment. La fouille ici devait de fournir des informations relatives à la porte d'entrée de l'enceinte, d'autant plus que la tradition orale situait une des portes de l'enceinte dans ce périmètre. Deux sondages furent implantés dans ce secteur, à l'intérieur c'est-à-dire dans le vestibule et à l'extérieur de la muraille.

Le sondage à l'intérieur, de 27 m², après un décapage sur 60 cm à 1 m de profondeur selon les carrés, fut réduit à 6m², dans l'axe de la partie la plus basse de l'éboulement. L'excavation s'est alors poursuivie jusqu'à une profondeur de 1,40 m.

La stratigraphie (fig.2) ici comprend, du haut vers le bas, une couche humifère, de couleur gris foncée, épaisse de 20 cm. La seconde couche, argileuse, jaunâtre a une épaisseur de 60 cm. Dans ces deux premières couches, les sédiments cimentent les blocs de cuirasse tombés du mur. La troisième couche est argileuse, légèrement gravillonneuse et de couleur jaunâtre, elle sépare sur 60cm, la base du mur et le substrat, constitué de la cuirasse qui fait la quatrième couche.



Dessin K.L

Fig. n°2 : coupe stratigraphique du secteur 1

Légende : 1 Sédiment gris humifère, 2 sédiment argileux jaune orangé, 3 sédiment argileux et gravillonneuse, 4 cuirasse.

N.B. : Les couches 1 et 2 cimentent les blocs de pierre tombés du mur d'enceinte

Un second sondage de 9 m² fut ouvert à l'extérieur de la muraille. La séquence stratigraphique a une épaisseur de 90cm mais comporte les mêmes horizons sédimentaires qu'à l'intérieur.

A l'issue du décapage dans ce secteur 1, on retiendra que la séquence stratigraphique est plus importante à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Cette différence est due surtout aux blocs de pierres, provenant de l'effondrement du mur.

Par rapport au niveau actuel du sol, le mur s'enfonce sur environ un mètre. De toute évidence, avant son édification, on a procédé à une fouille préalable de près de 80 cm, qui s'arrête à une quarantaine de centimètre au dessus du substrat cuirassé, avant de poser la première pierre.

Les vestiges matériels, des tessons de poteries, des scories et quelques objets en pierre ont été recueillis lors de ces décapages. Ils se répartissent de façon diffuse sur les 50 premiers centimètres. Après une interruption de 20 cm, quelques objets, surtout des tessons apparaissent de nouveau et leur densité croit entre 80 cm et 110 cm. 10 cm avant la base du mur aucun objet n'a plus été recueilli.

Cette répartition stratigraphique des vestiges, avec un plus grand nombre de tessons de petites dimensions entre 80cm et 110 cm suggère que ces derniers étaient inclus dans le matériau de construction, le banco ayant servi de mortier pour relier entre les blocs de pierre. L'Analyse des vestiges matériels que sont les tessons, les scories et les objets en pierre permet des observations d'ordre techno-culturelles.

Les pièces lithiques, de plusieurs natures, comprennent tout d'abord, un petit galet bien poli, de même que des fragments de quartz, dont un bon nombre ne portent aucune trace de débitage. La présence de ces produits en quartz n'est pas très surprenante, dans la mesure où on note l'existence de filons de cette roche qui traversent le substrat cuirassé sur lequel fut implanté le site. Les pièces lithiques comprennent également des molettes (Photo n°5), et

des fragments d'objets indéfinis dont un poli. L'une de ces molettes, avec un léger surcreusement sur une de ses faces, fait penser à une crapaudine¹

Ces molettes et autres fragments ont été confectionnés dans des roches vertes, du granite, ou du quartzite.

Les scories recueillies sont au nombre de 3, avec un poids total de 650 g. ces scories attestent de la pratique d'une métallurgie primaire dans les environs. Vu leurs dimensions on peut admettre logiquement qu'elles étaient des éléments constitutifs du matériau de construction ou d'enduis de la muraille.

La céramique constitue, quantitativement le plus grand corpus de vestiges matériels recueillis dans ce secteur. Cent soixante (160) tessons pesant trois cent quatre-vingt trois (383) grammes, ont été recueillis au secteur 1. Il s'agit d'une poterie très fragmentée. L'analyse morphologique indique que les tessons de panses sont les parties de récipients les plus représentées, avec une prédominance des panses simples. Les bords droits et éversés ont des proportions presque égales. Enfin on dénombre plus de fonds à pied que de fonds convexes.

L'épaisseur des tessons permet de caractériser une production céramique. Elle permet de déterminer le degré de finesse de cette production, la dimension des récipients, les variations entre le bord, la panse et le fond. Les tessons recueillis au secteur 1 ont des épaisseurs variant entre 1mm et 20 mm. Le grand nombre de tessons a une épaisseur comprise entre [9mm et 11 mm [. On en retrouve un plus faible nombre entre [7mm et 9 mm [puis entre [5mm-7mm[pour les tessons les moins épais. Les tessons d'une épaisseur de [11mm - 13 mm [, puis [13mm -15mm [sont peu représentés.

On peut retenir que ces tessons proviennent de récipients, pas trop massifs. On note également une variation d'épaisseur entre le bord, la panse et le fond d'un récipient.

La décoration a toujours été considérée comme un des meilleurs critères de discrimination de la production céramique en archéologie.

1- Selon le dictionnaire Larousse la crapaudine « est un palier servant de support et de guide à un axe vertical ». Dans le cas présent elle supporte au sol la base d'une porte en bois pour en faciliter l'ouverture et la fermeture. Le mouvement de va et vient de la porte fini par laisser une empreinte sur la crapaudine.

Nul besoin de conjecturer sur cette assertion. Signalons toutefois que pour notre part, en parlant de décorations, nous nous exprimons plus en termes de techniques de décoration que de motifs décoratifs (Tableau n°4). 80 tessons, soit environ 50% de ceux recueillis dans ce secteur sont décorés.

L'état de conservation avec l'usure de la surface, fait qu'il est difficile de déterminer la technique utilisée pour la décoration d'un grand nombre de tessons ; ce sont les tessons au décor illisible.

La technique la plus utilisée est l'impression à la roulette. Sur quelques tessons on a combiné plusieurs techniques pour obtenir le motif ; ce sont les décors composites. Enfin on observe quelques cannelures et de l'impression au peigne.

Des échantillons de charbon, ont été recueillis à plusieurs niveaux. Celui qui a été soumis à l'analyse pour datation fut prélevé entre 1,10m et 1,20m, soit 20 cm avant la base de la muraille. Cet échantillon identifié par le laboratoire par NIA405 donne la date de 330 ± 90 BP. Le laboratoire ne nous ayant pas fourni de dates corrigées, nous avons alors fait recours au logiciel de calibration Oxcal.

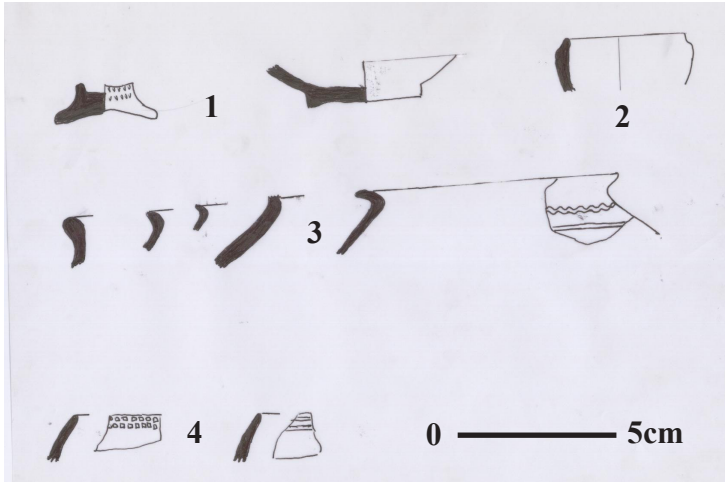
A 1 sigma, la probabilité est de 68,2% pour que la date se situe entre 1460 et 1650 AD c'est-à-dire entre la seconde moitié du 15^e et la première moitié du 17^e siècle.

A 2 sigma la probabilité est de 93,1% pour que la date se situe entre 1400 AD et 1850 AD c'est à dire le début du 15^e siècle et la première moitié du 19^e siècle.

A l'issue des fouilles du secteur 1, on peut retenir tout d'abord la différence de dénivelé entre l'intérieur et l'extérieur. La hauteur des éboulis dans cette dernière partie laisse penser que la muraille s'est effondrée davantage vers l'intérieur.

En ce qui concerne la répartition verticale des vestiges, on constate qu'elle est diffuse à l'intérieur, jusqu'à 70 cm de profondeur. Ces objets du premier horizon pourraient provenir du matériau ayant servi dans la construction ou l'entretien de la muraille. A l'extérieur, ce n'est qu'à partir de 60cm de profondeur, que les premiers objets apparaissent. A partir de ce niveau aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, tous les objets recueillis pourraient avoir été contemporains de l'occupation de cette partie du site.

La céramique du secteur 1 montre que certains des récipients ont des fonds munis de pied. Vu leur dimension, ces fonds appartiennent à des bols ou à des écuelles de petites dimensions. Les tessons de bords, qu'ils soient éversés ou entrants proviennent également de petits récipients (planche 1).



Dessin K.L

Planche 1 : principaux types de vestiges céramiques du secteur 1

1 Fonds à pied ; 2 Petit bol à carène haute

3 Quelques types de bords éversés ; 4 types de bords entrants

L'occupation, débiterait dans ce secteur à partir du 15^e siècle. Cette fouille ne fournit de réponse claire à la problématique de l'entrée. Toutefois un horizon plat, maçonné fut mise en évidence à 80 cm au dessus du substrat; d'une largeur de 60 cm, elle évoque ce que la tradition orale a retenu comme dimensions de la porte de l'enceinte : 60 cm X 80 cm . Par ailleurs la présence de la crapaudine, une pièce lithique sur laquelle et posé un battant de porte pour en faciliter le mouvement à l'ouverture et à la fermeture a été trouvée légèrement en contrebat de l'horizon maçonné de l'entrée.

A.2. Le secteur 6

Il est localisé dans l'angle sud-ouest du compartiment. Il se présente sous la forme d'un amoncellement de blocs de cuirasse latéritique dont la configuration circulaire laissait supposer l'existence d'une margelle de puits. Si cette hypothèse était confirmée, la fouille de ce secteur, fournirait des éléments de réponse aux questions relatives à l'approvisionnement en eau des occupants de l'enceinte.

La fouille, de 4m² s'est faite sur environ 50cm de profondeur. La séquence stratigraphique livre de haut en bas un sédiment sablo limoneux de couleur gris foncée d'une épaisseur de 20cm ; c'est la couche humifère qui cimente les blocs de cuirasse. Suit une couche, de couleur plus claire, argileuse et gravillonneuse. Elle a une épaisseur de 20 à 25cm.

Dans sa partie inférieure, sur une épaisseur de 5 à 10cm cette couche contient des vestiges, en l'occurrence des tessons de poterie. Ce niveau archéologique peut être considéré comme la couche 3.

Cette troisième couche repose sur le substrat c'est-à-dire l'horizon de cuirasse ferrugineuse déjà identifié au secteur I.

A l'issue de ce décapage il est évident que l'amoncelle de pierres observé en surface au secteur 6 trouve sa justification ailleurs que dans la matérialisation d'une structure quelconque

Les vestiges matériels recueillis ici se composent surtout de tessons de poterie dont la fragmentation est très importante.

Le corpus recueilli se compose de 73 tessons pesant 1725g. Les tessons de panse dont quelques uns sont carénées, sont les plus nombreux. Pour l'ouverture, les bords droits prédominent. Par contre on note l'absence totale de fragment de col et de fond.

Les tessons d'une épaisseur entre 9-11 prédominent. On en retrouve en proportion égale entre 7mm - 9mm, 11mm - 13mm et 13mm - 15mm. On retiendra alors que ces tessons appartiennent surtout à des récipients dont l'épaisseur est inférieure à 10 mm ; et pour les plus gros cette épaisseur ne dépasse que rarement 15mm car seuls cinq tessons ont entre 15mm et 25mm d'épaisseur.

L'utilisation des techniques de décor montre une prédominance de l'impression à la roulette. Elle est suivie de la combinaison de

plusieurs techniques (composite). On constate également que la peinture fut utilisée, même si ce n'est qu'un tesson qui la porte. Enfin seuls deux tessons ont un décor illisible.

Le secteur 6 se situe tout compte fait dans une aire de circulation qui conduit du vestibule du secteur 1 à l'intérieur du compartiment sud de l'enceinte. L'amoncellement pourrait résulter d'actions contemporaines visant un prélèvement de matériaux pierreux pour quelques activités agricoles ou de construction. Aire de circulation par excellence, le Secteur 6 ne livre que des tessons comme vestige matériel. Ces vestiges se répartissent sur un seul horizon archéologique presque en contact avec le substrat.

Ce secteur est aussi pauvre que le secteur 1 en vestige. Cette pauvreté peut être mise en relation avec leur fonction d'aire de passage et ou de circulation. En cela il diffère des secteurs 5 et 11, qui seraient des zones d'habitation. Leurs fouilles devaient permettre de mieux comprendre les modalités d'occupation de l'enceinte.

A.3. Le secteur 5

Il est situé à 18 mètres à l'Est du Secteur 1, et présente les restes de mur d'une construction quadrangulaire de 8,50 sur 8, 20m. Vu ses proportions et sa localisation, cette construction pourrait être une maison d'habitation. La fouille d'une telle structure devait fournir entre autres, des indices sur l'équipement, les ressources exploitées par les occupants de l'enceinte. La fouille a été réalisée sur 4m² adossés au mur ouest de la structure.

À l'issue de la fouille, la lecture de la stratigraphie sur la coupe nord (d'ouest en est), de haut en bas montre d'abord la couche grise humifère, d'une épaisseur de 15 à 20cm. Elle recouvre une couche plus argileuse et de couleur jaune. Cette seconde couche devient plus gravillonneuse vers sa base et repose sur le substrat cuirassé. L'épaisseur totale de la séquence stratigraphique est d'environ 1m. Nous constatons que le mur s'enfonce dans le sol sur 60cm de profondeur.

La répartition des vestiges sur cette séquence stratigraphique permet d'identifier trois horizons archéologiques. Les premiers objets apparaissent à environ 15cm de profondeur et se répartissent de façon diffuse sur 10 cm d'épaisseur, dans la zone de contact entre le sédiment gris humifère et la couche sous-jacente. Le second

horizon, avec une plus forte densité de tessons, se situe entre 40 et 50 cm, juste au dessus du niveau de la base du mur. Le troisième horizon qui ne livre que quelques tessons apparaît 20cm en dessous du précédent, à quelques 5cm au dessus du substrat de cuirasse. Certains indices attestent de l'existence de sols damés comme aménagement de surface d'occupation, et dont seuls des lambeaux sont perceptibles.

Les vestiges se composent surtout de charbon de bois (photo n°2), de quelques scories et de tessons de poterie (photo n°3).



Photo K.L.

Photo K.L.

Photo n° 2 : Concentration de charbon in situ Photo n°3 partie supérieure de récipient

Les scories, de très petites dimensions, sont des scories de métallurgie primaire. Elles ont été trouvées dans le premier horizon (100g) et dans le second (25g). Vu cette quantité, il est probable qu'elles aient pu constituer des éléments du matériau de construction du mur.

Comme au Secteur I, la céramique est le vestige le plus abondant. 112 tessons pesant 2280g ont été recueillis.

A l'analyse des éléments morphologiques, les tessons de panses sont les plus nombreux. De même on dénombre plus de panses décorées que de sans décor. Les bords éversés sont prédominants, et pour la plupart non décorés. Il y a plus de tessons de cols que de bords, et pratiquement pas de fonds et de panses carénées.

Par rapport à l'épaisseur, quatre classes d'intervalles se partagent l'essentiel des tessons. Mais on note que les classes 7mm - 9mm et 9mm - 11mm sont les plus importantes. Les classes 5mm - 7mm et 11mm - 13mm ont pratiquement les mêmes proportions. Enfin il y a des tessons de plus de 15mm.

La décoration a concerné surtout les tessons de panses, et l'on constate qu'il y a plus de panses décorées que de non décorées. Par contre il y a moins de bords décorés que de non décorés.

La technique la plus utilisée est l'impression à la roulette qui fut appliquée aux panses et aux cols des récipients. Les quelques bords décorés ont vu la combinaison de plusieurs techniques. Mais, la technique la plus utilisée est celle de l'impression à la roulette. Signalons également une cannelure et une incision. Le nombre de tessons au décor illisible, à cause de l'état d'usure de leurs surfaces est relativement important.

Malgré la faiblesse de la surface fouillée, ce secteur est relativement riche surtout en céramique avec de gros fragments de récipients.

Un échantillon soumis à l'analyse pour la datation de ce secteur provient d'un bloc de charbon, prélevé entre 70cm et 80cm de profondeur un peu en dessous du niveau du mur.

L'échantillon identifié NIA412 donne la date de 370 ± 70 BP. Après calibration, selon le même procédé que pour le secteur 1, nous constatons qu'à 1 sigma, deux périodes avec des probabilités faibles se dégagent. Ainsi il est possible qu'à 36,4% la date se situe entre 1450 AD et 1530 AD. Il est également possible que ce soit entre 1550 AD et 1640 AD à 31,8 %.

A 2 sigmas, la probabilité est de 95,4 % que la date se situe entre 1420 AD et 1660 AD, c'est-à-dire entre le début du 15^e siècle et la seconde moitié du 17^e siècle.

La bâtisse quadrangulaire, que constitue le secteur 5 a une superficie de 70m². Elle a des angles arrondis comme l'enceinte. Les murs sont pratiquement détruits puisque la hauteur conservée s'élève à peine au dessus du sol. La largeur des murs est d'environ 40cm. Les blocs qui ont servi à la construction sont moins gros que ceux de la muraille. Comme au secteur 1 le mur n'est pas érigé sur la cuirasse. Environ 50cm de sédiment le sépare du substrat.

Les quelques 4m² fouillés sont insignifiants comparativement à la superficie totale de cette construction. Les trois horizons de vestiges observés sur la séquence stratigraphique pourraient s'expliquer de la façon suivante : l'horizon le plus haut résulte des objets contenus dans le matériau de construction du mur. L'horizon intermédiaire serait celui de l'occupation du secteur. L'horizon le plus bas résulte d'une phase d'occupation antérieure à la construction de cette construction.

La prédominance des tessons comme vestiges dans ce secteur est un indice de son caractère d'aire d'activités domestiques. Les récipients ont surtout des bords éversés dont peu portent des décors. Par contre les panses sont très richement décorées. La date se situe dans la même plage que celle du secteur 1.

A.4.Le secteur 11

Il est situé presque au milieu du compartiment et est ce qui reste d'une maison quadrangulaire. Sur le plan d'ensemble, elle est de forme rectangulaire, avec ses plus grands côtés perpendiculaires à la muraille. Elle est subdivisée en deux compartiments nord et sud. Mais seules les limites du compartiment nord sont bien visibles. C'est donc sur ce compartiment que notre attention fut portée. Il s'agit alors d'un quadrilatère de 7m dans l'axe nord-sud, sur 6,70m dans l'axe est-ouest.

Une partie du mur nord est conservée sur 4,20m de long et 2,5m de haut. Ce mur est construit en blocs de cuirasse dont la taille diminue progressivement vers le haut. Sur les derniers 80cm de la partie sommitale, les blocs de cuirasse laissent la place à un mur en banco.

Deux stations de fouille furent implantées dans ce secteur. A l'angle nord-ouest nous avons la station 11A et à l'angle Sud-est, la station 11B (photo n°4).

La zone 11A, s'étend sur 4,5m². La fouille a révélé une séquence stratigraphique dont l'épaisseur varie, selon les carrés, de 1m à 1,20m.

La coupe nord, est surtout marquée par le mur dont la partie conservée atteint 2,20 m à certains endroits. La base de ce mur s'enfonce sous la surface jusqu'à 70cm. Ainsi le mur a une hauteur totale d'environ 3 mètres. Le mur repose sur une couche argileuse

et gravillonneuse d'une épaisseur d'environ 20cm, qui recouvre le substrat cuirassé.

Les autres coupes (sud et est (Fig. n° 3) révèlent une couche superficielle de 10cm à 20cm d'épaisseur. C'est le sol de couleur grise, parcouru par de nombreuses racines. Cette couche repose sur une couche argileuse jaunâtre et gravillonneuse de 20cm d'épaisseur. La troisième couche est également de couleur jaunâtre mais plutôt argileuse. Le substrat est toujours la cuirasse. Deux horizons de vestiges s'observent de façon distincte dans cette zone. Le premier horizon apparaît à environ 30cm sous la surface. Sur 20cm des tessons ont été recueillis. Un second horizon de vestige apparaît à environ 80cm avec également une épaisseur de 20cm. Une surface damée recouvre le substrat cuirassé. Un trou de poteau creusé dans la cuirasse est à signalé près du mur nord.

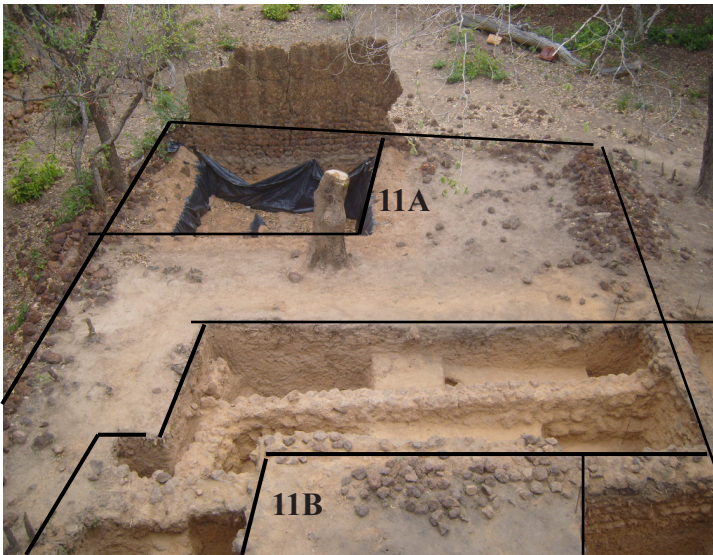
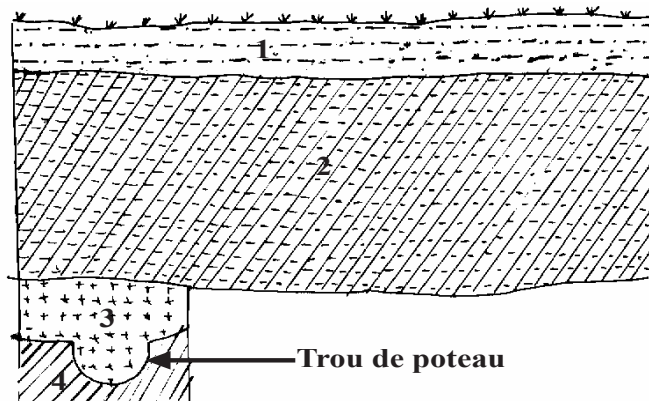


Photo K.L

Photo n° 4 : Secteur 11, Localisation des stations de Fouille



Dessin K.L

Fig. n° 3 : secteur 11 a ; coupe schématique de la paroi Est

1 Sédiment gris humifère, 2 Sédiment argileux,

3 Sédiment argileux et gravillonneuse, 4 Cuirasse

0  50 cm

La zone 11B fut implantée dans l'angle sud-est du quadrilatère. La découverte d'un agencement (photo n°5) de murs a conduit l'extension de cette zone pour atteindre 29m² de surface fouillée. La stratigraphie a la même configuration qu'en 11A ; toutefois la séquence est moins épaisse, et la surface de l'horizon cuirassé est moins régulière.



PhotoK.L

Photo n°5 : Vue d'ensemble du secteur 11b après les deux campagnes NB : On peut observer l'agencement des murs

Au-delà de la succession des séquences stratigraphiques, le secteur 11 dans son ensemble livre une histoire du bâti assez singulière.

A l'issue de la fouille, le secteur 11 en surface apparaît, comme un rectangle subdivisé en deux compartiments. Le mur de séparation se poursuit pour chevaucher le mur Est de la maison.

A trente centimètres en dessous de cette première maison, apparaît, un autre mur (photo 5). D'une largeur de 30cm, il s'appuie sur le mur Est, à 1,50m du mur sud, auquel il est parallèle. Il se poursuit vers l'ouest sur 5m puis effectue une courbe, passe sous le mur sud pour se diriger vers la muraille. Au nord de ce mur, et dans la cuirasse du substrat, deux trous de poteau se trouvent, l'un contre le mur Est et l'autre à l'angle Ouest.

Un autre muret apparaît à partir de 30cm de profondeur à l'extérieur du mur Est. D'une longueur de 2m il semble en relation avec un foyer dont les éléments constitutifs (pierres de foyer), avec un sol damé se retrouvent en contact avec la cuirasse du substratum.

De nombreux restes, sous la forme de torchis, de pierres de foyer (photo n°6) furent trouvés à l'intérieur de l'espace délimité par ce second mur. Les mieux conservés sont soit en contact avec le substrat cuirassé ou légèrement au dessus.



Photo K.L

Photo n° 6 : Dispositif de foyer avec poterie à pied in situ

Cette technique qui consiste à maçonner les pierres de foyer est toujours pratiquée surtout en milieu rural. En toute logique, elle est verticale, aussi est-il vraisemblable qu'ici elle soit tombée sur le côté.

Outre ses informations importantes sur l'évolution de l'occupation,

et quelques aspects de la vie dans cette maison, le secteur 11, dans son ensemble livre de nombreux vestiges.

Les vestiges matériels se composent de pièces lithiques, de scories et de céramique.

Les pièces lithiques comprennent un bel éclat non cortical en quartz, mesurant 5,5cm X 3,5cm (photo n°7). Il a un talon lisse



Photo K.L

Face Supérieure



Photo K.L

Face Inférieure

Photo 7 : Eclat de quartz, non retouché



Photo K.L

Vue de Face



Photo K.L

Vue de Profil

Photo n° 8 : Herminette polie

Signalons également une petite herminette polie trouvée en 11b (photo n°8). Elle mesure 5,2 X 3,5 X 1,5cm. Avec une base légèrement

arrondie, elle a un tranchant rectiligne.

A cela s'ajoutent deux molettes un fragment de percuteur, et une pièce discoïde avec quelques enlèvements.

Les scories récoltées pèsent 1,425 kg. Ce sont des scories de métallurgie primaire, de petites dimensions. Leur présence sur le site peut s'expliquer par toute autre raison, que celle d'une réduction du minerai de fer sur place.

La céramique est comme dans tous les secteurs, le vestige le plus abondant. Les tessons constituent l'essentiel du corpus. Quelques récipients entiers (photos n° 9,10) de même que de gros fragments permettant de reconstituer des formes furent aussi recueillis



Photo K.L

Photo n° 9 Poterie entière in situ



Photo K.L

photo n° 10 la même poterie après nettoyage

C'est le secteur qui a livré le plus de poteries avec 832 tessons pesant 19,778kg. Toutes les parties d'un récipient sont représentées dans le corpus. On note qu'il y a un plus grand nombre de panses que de toutes les autres parties. On constate également une prédominance des bords droits puis des bords éversés. Par ailleurs il y a beaucoup plus de tessons décorés que de non décorés.

L'analyse des épaisseurs fait ressortir que les tessons se retrouvent davantage dans l'intervalle 7mm - 9mm, puis 5mm - 7mm et 11mm - 13mm. Il existe aussi des poteries très fines puisque certains tessons on une épaisseur se situant dans l'intervalle 1mm - 5mm.

Si les bords éversés se répartissent dans plusieurs intervalles, on note néanmoins que le plus grand nombre se situe entre 11mm -13mm et 13mm – 15mm. Les bords droits se concentrent plutôt dans l'intervalle 7mm – 9mm.

La fréquence de tessons par classe d'épaisseur indique que l'on pourrait rencontrer dans ce secteur aussi bien des récipients aux parois fines, que grosses. Mais d'une manière générale, les récipients ne sont pas très épais.

L'analyse des décors montre que l'impression à la roulette est la technique la plus utilisée dans ce secteur. La préférence va ensuite aux décors composites puis à la cannelure. L'impression au peigne fut aussi utilisée dans ce secteur.

La présence des récipients complets permet ici de faire quelques observations d'ordre morphologique. Il y a des récipients ouverts, à pied.

On dénombre également des récipients de forme ovale à bord entrant (photo n°10), de même que de grands récipients à col, et de petits bols à fonds convexes décorés.

Trois échantillons de charbon du secteur 11 ont été soumis à la datation.

L'échantillon NIA409 de la station 11A prélevé entre 30 et 40 cm donne une date « actuel ». L'échantillon NIA410 de la station 11B prélevé entre 30 et 35 cm, ce qui correspond à l'horizon d'apparition du mur, donne également une date « actuel ». Le troisième échantillon NIA414 prélevé à environ 80cm dans la station 11B donne une date de 730 ± 110 BP. Avec le même procédé de calibration que pour les autres échantillons, nous constatons qu'à 1 sigma, la probabilité est de 53,2% pour que la date se situe entre 1180AD et 1330 AD soit entre la fin du 12^e et le début du 14^e siècle. A 15% Il est possible que la date se situe entre 1340 et 1400 AD soit en gros dans la seconde moitié du 14^e siècle. A 2 sigma il est probable à 95,4 % que la date se situe entre 1040AD et 1420 AD c'est-à-dire entre le milieu du 11^e siècle et le début du 15^e siècle.

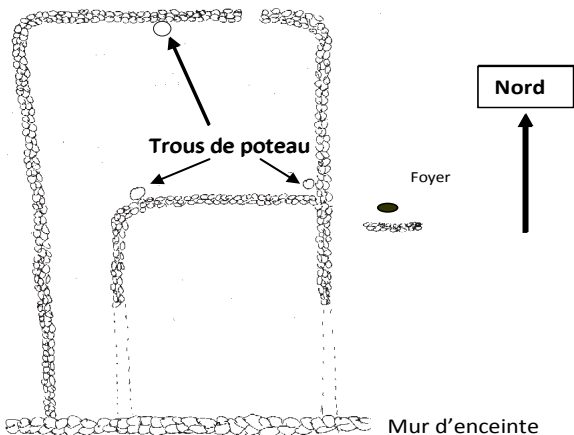
Les deux dates actuelles peuvent être interprétées de deux manières. En tenant compte du fait que les échantillons ont été prélevés à une faible profondeur, sur un horizon parcouru par les nombreuses racines et quelques terriers, ils ont pu être pollués. Cette pollution peut aussi provenir d'erreurs de manipulation sur

le terrain. Dans ce cas on pourrait ne pas en tenir compte.

On peut aussi admettre que les échantillons ne sont pas pollués. Dans ce cas les dates attestent de phénomènes très récents. Malgré l'abandon apparent, les ruines restent le lieu d'activités multiples (chasses, cultes, etc.). L'enceinte n'a t-elle pas servi de refuges pendant la période coloniale ? C'est ce passé récent qu'évoqueraient ces deux dates et qui n'a rien à voir avec l'objectif qui a prévalu à la construction de l'enceinte.

Nous pouvons relever qu'au secteur 11 aucun des échantillons soumis à la datation ne provient des horizons archéologiques en contact avec le substrat, et pouvant correspondre au tout début de l'occupation du secteur. Les échantillons de charbons recueillis à ce niveau sont infimes et nécessitent une autre technique comme celle de l'AMS pour être datés

Le secteur 11 livre des informations intéressantes tant au niveau des cultures matériel que de celui de l'évolution de cette bâtisse. Les différents murs et structures observés en surface permettent d'identifier au moins deux phases d'occupation de ce secteur (fig. n°4).



Dessin K.L

Fig. n° 4 : Configuration de la maison au cours de la première phase d'occupation du secteur 11 (à partir du 11^e siècle)

La première qui débute au cours du 11^e siècle se fait dans une maison dont les contours s'adossent à la muraille au sud. Elle est

compartimentée en deux parties inégales, par un mur que l'étendue des fouilles n'a pas permis de dégager intégralement, mais dont l'orientation laisse supposer qu'il s'adosse au sud à la muraille, créant ainsi un couloir avec le mur ouest de la battisse. Un autre témoin architectural de cette première phase est le muret et les pierres qui constituent le foyer. Tous ces murs s'enfoncent dans le sol sur environ 1 mètre et sont séparés du substrat par une couche argileuse de 20 cm d'épaisseur.

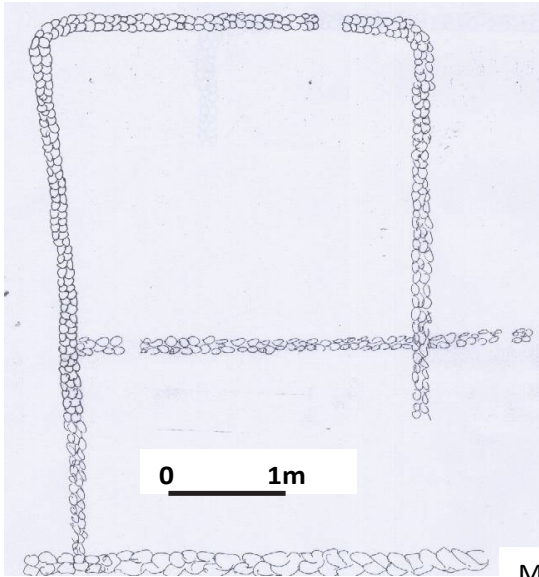
Le mur de compartimentage de cette première maison a une semelle d'une hauteur d'environ 40cm, avec de gros blocs. Au dessus de cette semelle le mur est plus régulier avec une largeur de 30cm. La hauteur conservée de cette partie est de 30 cm. Aussi bien contre le mur nord que celui de compartimentage, des trous de poteau indiquent que la maison avait une toiture soutenue par une charpente. Mais il nous est difficile de dire s'il s'agit d'un toit de chaume ou une terrasse.

Le foyer qui est constitué de muret et de pierres enrobées d'argile est une pratique encore assez courante en milieu rural et même urbain au Burkina. De nombreux restes de ces pierres furent recueillis en différents endroits de la fouille indiquant que les foyers auxquels elles étaient intégrées ont été détruits. Seul celui figurant ci-dessus (fig.4) a des éléments qui ont été conservés en place.

Une extension de la fouille devrait permettre de mieux décrire cette première maison et ce qui a caractérisé son occupation.

Le secteur fut-il abandonné à un certain moment ? Très probablement si nous considérons les 30 cm de sédiment qui recouvrent les restes du mur de compartimentage et le dispositif de foyer. Il est difficile de dire combien de temps a pu durer cet abandon.

On note cependant que pour une raison encore inconnue de nous, la maison fut réaménagée. Cette nouvelle maison utilise les murs extérieurs de celle de la première occupation. Mais elle procède à un nouveau compartimentage, avec un mur parallèle à la muraille (fig. n° 5). Ce sont les restes de cette configuration qui sont encore perceptibles en surface.



Mur d'enceinte

Dessin K.L

Fig. n° 5 : Configuration de la maison à partir de la deuxième phase d'occupation du secteur 11

Cette nouvelle maison illustre une occupation du secteur à partir du 15^e siècle. Elle a pu être réaménagée plus tard à une période récente. Dans cette hypothèse les deux dates « actuelles » obtenues sur cette zone peuvent être admises.

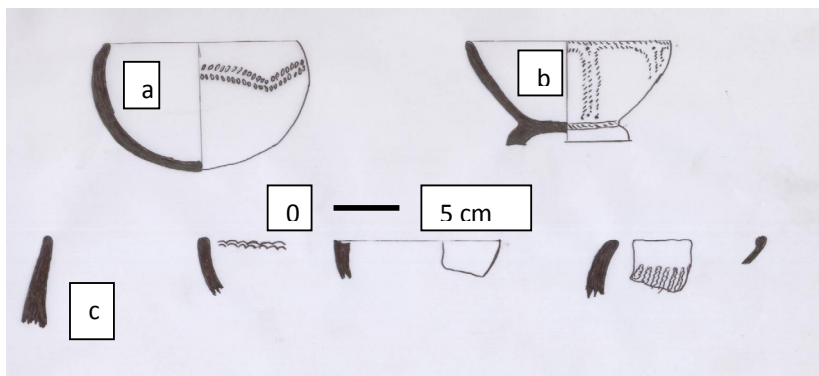
Les vestiges matériels recueillis au secteur 11 sont assez divers, malgré des fréquences inégales de types d'objets.

Au niveau des pièces lithiques, on pourrait s'étonner de la présence de certains objets, notamment la hache polie et l'éclat de quartz. Nombres de traditions africaines associent les haches polies à la foudre ; elles ont donc une fonction mythico religieuse qui fait que leur présence sur un site daté du 11^e siècle n'a rien d'anormal. Bien au contraire c'est la preuve de la persistance de certaines traditions. L'éclat de quartz est trop isolé pour que l'on puisse justifier objectivement sa présence dans ce contexte. Il a simplement pu attirer l'attention d'un amoureux des vestiges du passé.

La céramique du secteur 11 malgré la forte fragmentation des tessons permet d'apprécier la gamme variée des récipients utilisés au cours des différentes phases d'occupation de la maison, même si à cette étape de l'étude nous ne faisons pas de distinction d'ordre chronologique des formes reconnues (planches n°2 et n°3).

Les récipients comprennent de petits bols et pots à fond convexe ou munis de pied. Ils sont généralement décorés à l'impression à la roulette. Les motifs ne couvrent pas toute la surface du récipient.

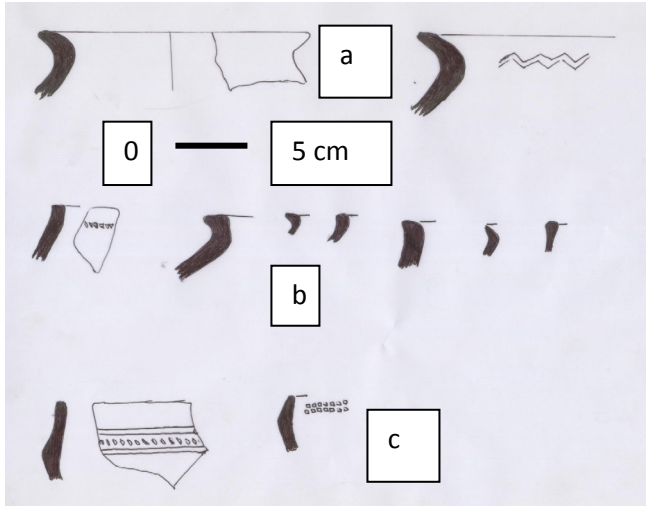
Les plus grands récipients sont représentés par des tessons de bords éversés que portent également certains petits pots. De part les profils envisageables à partir de l'observation de ces bords, les récipients ont des panses hémisphérique ou ovoïde. Enfin cette vaisselle est complétée par des récipients à panse carénée. On est tout de même surpris par la simplicité et la faible quantité de l'équipement dans ces aires d'habitation.



Dessin K.L

Planche n° 2 : secteur 11 quelques formes de récipient

a : Bol à bord entrant et fond convexe, b : bol à pied, c : série de bords infléchis



Dessin K.L

Planche n° 3 : Secteur 11 ; différents types de bords

NB : Ligne **a** : récipients à bord éversé; ligne **b** : différents bords ; ligne **c** : récipients à carène.

Les fouilles de ces deux secteurs (5 et 11) attestent bien que les maisons sont des espaces d'habitation, où l'on a mené surtout des activités domestiques. Ce sont les deux zones qui ont fourni le plus grand nombre de vestiges matériels surtout la poterie. Le secteur 11 atteste par ailleurs d'au moins deux épisodes d'occupation du site notamment avec l'agencement des murs. Le deuxième épisode n'a fait que réaménager une bâtisse déjà existante.

CONCLUSION

Les différentes fouilles dans le compartiment sud que nous avons effectuées, permettent de confirmer les observations déjà faites sur les matériaux de construction des murs. Ainsi, les blocs de cuirasse sont gros à la base et leur taille diminue progressivement vers le sommet de la muraille. Dans le même ordre d'idée, les matériaux utilisés pour la muraille sont plus volumineux que pour les murs des habitations de l'intérieur.

Il n'a pas toujours été possible de distinguer si ces murs avaient une fondation, mais ils s'enfoncent dans le sol sur au moins cinquante centimètres. Une exception cependant, c'est le mur du premier niveau d'occupation du secteur 11b où l'assise d'une épaisseur d'environ 50cm paraît irrégulière. Alors que le reste du mur qui a une épaisseur de 30cm est beaucoup mieux agencé.

Par ailleurs dans les secteurs I, 5 et 11, le mur ne repose pas directement sur le substrat cuirassé. Il y a toujours entre 40cm et 60cm d'un sédiment argileux et gravillonneuse qui sépare la base du mur et le substrat.

La présence de trous de poteaux dans le planché parfois damé dans les zones d'habitation, atteste de l'existence de charpente qui soutient un toit probablement en terrasse. Cela expliquerait alors l'importance de la couche dans le vestibule et les secteurs d'habitation.

Outre ces considérations d'ordre architecturales, on peut faire remarquer que les éléments constitutifs de la stratigraphie présentent une certaine homogénéité dans leur succession. A l'exception du secteur 6 où la couche ne dépasse pas cinquante centimètres, partout ailleurs elle se situe entre 1m et 1,20m. De même, la couche 1, pédologique, est peu épaisse, ne contient pas de vestiges matériels, et est parcourue par de nombreuses racines.

La répartition des vestiges matériels dans ces séquences stratigraphiques permet de faire une distinction entre le secteur 1 et les autres. Dans le secteur 1 la répartition semble diffuse sur toute la séquence. Ceci, combiné à la taille réduite des tessons, permet de suggérer que ces vestiges ont pour la plus part été contenus dans la terre qui a servi de mortier pour la construction d'une part et dans celle ayant servi au crépissage du mur d'autre part. Cette hypothèse semble fondée si nous nous référons aux deux horizons bien distincts de vestiges dans la zone A du secteur 11.

Pour ce qui est des vestiges matériel, surtout la céramique, le nombre de tessons par secteur n'est pas forcément très significatif, puisque les superficies fouillées ne sont pas identiques. Mais en faisant un rapport du nombre par le poids des tessons, cela donne une idée de leur degré de fragmentation qui est sensiblement le même sur l'ensemble des secteurs.

Les épaisseurs des tessons permettent une certaine discrimination des secteurs (tableau n°1). Les secteurs 1, 5 et 6 se rejoignent par le fait que le plus grand nombre de tessons se retrouvent dans l'intervalle 9mm – 11mm alors qu'au secteur 11, c'est l'intervalle 7mm – 9mm, qui prédomine. Le secteur 6 comporte plus de tessons épais 15mm – 20mm que tous les autres secteurs. Le secteur 1 n'a aucun tesson de cette épaisseur. Les tessons les plus fins se retrouvent surtout au secteur 11. Enfin à l'exception du secteur 6 l'essentiel des tessons de tous les autres secteurs a une épaisseur entre 5 et 15mm.

Tableau n°1 : Fréquence des classes d'épaisseur par secteur de fouille

EPAISSEUR EN MM	secteur 1	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 11
[1-5[1	0	4	22
[5-7[17	16	8	134
[7-9	38	34	9	226
[9-11[57	37	27	59
[11-13[25	15	13	113
[13-15[16	3	12	81
[15-20[1	5	10	3
[20-25[0	1	2	4

Pour ce qui est des décors (tableau n°2), on remarquera que pour tous les secteurs, la technique la plus utilisée est celle de l'impression à la roulette. La cannelure, tout comme les décors composites, sont communs également à l'ensemble des secteurs. Par contre on n'observe l'impression au peigne que dans les secteurs 1 et 11, et la peinture seulement au secteur 6. Celui-ci se singularise également par le fait que les tessons au décor illisible sont les moins nombreux. D'une manière générale, il y a une certaine homogénéité dans le choix des techniques de décor.

Tableau n°2 : Fréquence des techniques de décoration par secteur

	Secteur 1	Secteur 5	Secteur 6	Secteur11
Cannelure	4	3	3	20
Incision	0	1	0	2
Impression Roulette	41	41	25	229
Impression Peigne	3	0	0	12
Composite	9	7	9	83
Illisible	20	13	2	140
Empreinte	0	0	0	1
Peinture	0	0	1	0

Certains motifs sont assez caractéristiques de la céramique de Loropéni. Ce sont les motifs en arrête de poisson et des pseudos « wavy line ».

D'une manière générale les vestiges céramiques appartiennent à des récipients de petites et moyennes dimensions. Il s'agit de récipients à panse carénée, de bols hémisphériques, et de pots ovoïdes. Ces récipients reposent sur un fond convexe ou muni de pied d'un seul tenant.

Retenons enfin que les vestiges matériels, mais surtout les séquences stratigraphiques et les successions de mur, permettent d'affirmer que l'enceinte délimitée par la muraille a connu plusieurs phases d'occupation assez prolongées. Les torchis et surtout les restes de pierres de foyer attestent d'une vie domestique relativement simple. On est alors surpris par le caractère sommaire des vestiges recueillis dans un tel monument architectural.

Les dates des secteurs 1, et 5 indiquent une certaine contemporanéité avec une occupation entre le 15^e et le 19^e siècle. De ce point de vue le secteur 11 livre les dates les plus anciennes mais aussi les plus récentes de l'occupation du site.

Par ailleurs, au regard des dates sur les autres secteurs de fouille, il y a une certaine homogénéité dans l'évolution de l'occupation du site. Sans trop conjecturer sur ces dates, reconnaissons la nécessité d'effectuer de plus amples investigations sur ce site pour mieux en comprendre les modalités d'occupation. Mais on peut déjà relever une

différence fonctionnelle entre les deux grands compartiments car dans celui nord de nombreux objets en fer furent trouvés. Le compartiment sud semble ainsi réservé aux activités féminines (poterie, foyers) et celui nord aux hommes (armes, instruments aratoires).

A l'échelle locale, la muraille de Loropéni se singularise par ses proportions monumentales. Sur un rayon de deux kilomètres autour de cette muraille on note la présence de constructions moins imposantes de forme quadrangulaire surtout. Quelques sondages sur certaines de ces ruines aideraient à une meilleure compréhension de leur occupation et fonctions.

Dans le même rayon, deux petits sites de réduction du fer, l'un à l'est (12° 22' N et 001° 30'O) et l'autre au Sud-ouest ont été repérés et permettent d'expliquer la présence des scories dans l'enceinte mais surtout comme matériaux de construction de la forge située à l'extérieur et à proximité de la muraille sud.

Pour terminer, retenons que ces fouilles sur les ruines de Loropéni furent une grande opportunité pour essayer d'évaluer la contribution de l'archéologie à la compréhension de ce système architectural, à l'identification de ses bâtisseurs et de ses occupants successifs. De cela découlera nécessairement la ou les fonctions de ces constructions. L'uniformité du style de construction, malgré les différences de formes et de dimensions laisse supposer des groupes importants en nombre et relativement structurés pour mobiliser la force de travail nécessaire à l'édification de telles édifices.

En nous en tenant aux dates actuellement disponibles l'occupation débute au cours du XI^e siècle. Cela écarte les Gan comme bâtisseurs des premiers édifices de ce type, puisque selon leurs propres traditions ils n'arrivent dans la zone qu'au cours du XVI^e siècle. Par contre ils ont pu occuper des bâtisses qui étaient probablement abandonnées au moment de leur arrivée.

Au regard du caractère sommaire des vestiges recueillis on peut encore se poser de nombreuses questions sur les fonctions de tels édifices. La poursuite des investigations est encore nécessaire pour un meilleur éclairage sur ces ruines et leurs auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHO J. 1952, «Nouvelles ruines de pierres en pays lobi», *Notes Africaines* : 34-35.
- DELAFOSSÉ M. 1927, *Les nègres*, Reider, Paris.
- GOMGNIMBOU M, KY J.C.2008, *Rapport des recherches sur les sources orales*.
- GUINKO S. 2008, Rapport sur les recherches botaniques par Sita GUINKO.
- KIETHEGA J.B. 2008, Rapport définitif (synthèse des recherches complémentaires pour l'inscription des ruines de Loropéni).
- KIETHEGA, J.B. 1993, « La mise en place des peules du Burkina Faso », *Découvertes du Burkina*, Sépia-A.D.D.B, Paris, Ouagadougou.
- KOTE L. 2008, Rapport sur les fouilles archéologiques dans le compartiment sud des ruines de Loropéni.
- LABOURET H. 1920, « Le mystère des ruines du Lobi », *Revue ethnologie et tradition populaires* (1) : 177-196.
- MAUNY R. 1957, « Etat actuel de nos connaissances sur la préhistoire et l'archéologie de la Haute-Volta », *Notes Africains* (73) : 16-25.
- PERE M. 1992, « Vers la fin du mystère des ruines du Lobi », *Journal des africanistes* 62 (1) : 79-93.
- PERE M. 1997, *La fin du mystère des ruines du Lobi*. Communication personnelle.
- PERE M. 2000, *Une culture retrouvée. Essai sur la mémoire Kàa : la société gan au Burkina Faso*. Conférence à l'Université de Ouagadougou.
- PERE M. 2004, *Le royaume gan d'Obiré, Introduction à l'histoire et à l'anthropologie. Burkina Faso*, Ed. SEPIA, Paris.
- RAYMAEKERS P. 1996, *Ruines de pierres du pays lobi ivoirien*, B.E.D.H, Bruxelles.
- SANOU. C.D 2008, *Rapport sur les recherches géomorphologiques*.
- SAVONNET G. 1986, Le paysans Gan et l'archéologie ou inventaire partiel des ruines de pierres du pays Lobi-Gan (Burkina et Côte d'Ivoire), *Cahiers de Sciences Humaines (ORSTOM)*, (22) 1 : 57-82
- SIMPORE L 2008, *Rapport sur les fouilles archéologiques dans le compartiment nord de Loropéni*. <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/58/>

ANNEXES**LABORATOIRE DE RADIO-CARBONE****REF.: CA/02/08****Résultats de datation radio-carbone****Échantillons en provenance du burkina-faso : lassina kote**

N° Labo « NIA »	Références - demandeur			Activité relative en %	Age B.P. en années	Observa- tions
	nom du site	nature éch.	n° du site.			
NIA405	Loropeni	charbon	sect.1 AM6 C2R13	95.96 ±1.10	330 ± 90	
NIA406	Loropeni	charbon	site 2 A2R2	93.17 ± 0.99	570 ± 85	
NIA407	Loropeni	charbon	sect.7 FE6R2	93.25 ± 0.95	560 ± 80	
NIA408	Loropeni	charbon	sect.8 S8R4	92.15 ± 1.24	660 ± 110	m.e.f.
NIA409	Loropeni	charbon	sect.11A BF3 C2R4	103.03 ± 1.05	actuel	
NIA410	Loropeni	charbon	sect.11B BC7+BA3 Z148	101.55 ±1.06	actuel	
NIA411	Loropeni	charbon	sect.10 JB8R4	94.83 ± 0.86	430 ± 70	
NIA412	Loropeni	charbon	sect.5 CE1	95.51 ± 0.81	370 ± 70	
NIA413	Loropeni	charbon	sect.9 KG9- R6	96.12 ± 0.97	320 ± 80	
NIA414	Loropeni	charbon	sect.11 ZA9 C2R6-C2R7	91.36 ±1.26	730 ± 110	m.e.f.

m.e.f. : masse échantillon faible

LAZARE N'DA BAZOUMANA

Maitre de Conférences de psychologie
Institut National Polytechnique Houphouët-
Boigny (INPHB) Yamoussoukro
ndalazare@yahoo.fr

ETUDE DE LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : CAS DES ÉTUDIANTS DE L'INPHB

Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, n° 15 - 2013

RESUME

Cette étude a pour objectif de dégager les causes de la représentation sociale négative des étudiants vis-à-vis de l'EPS, a permis de montrer que la représentation sociale négative des étudiants par rapport à l'EPS est causée par leur perception négative de la valeur de l'activité et par le manque de connaissances des étudiants sur la discipline.

La démarche méthodologique s'est appuyée sur la méthode d'enquête par questionnaire appliquée à 200 étudiants de l'Institut Nationale Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Cet instrument a permis de récolter un certain nombre d'informations qui ont conduit à des analyses statistiques.

Nous avons pu relever que les informations des étudiants sur l'EPS sont très superficielles. Ce qui nous a amené à conclure que les enseignements antérieurs reçus par les étudiants sur cette discipline n'ont pas réellement contribué à la faire connaître.

Mot-clés : Représentation sociale, EPS, APS, Connaissance, Perception

ABSTRACT

This study aims at finding the structure of causes of negative social representation of students vis-à-vis the EPS, aimed has shown that the negative social representation of students, in relation to the EPS, is caused by their negative perception of the value of the activity and the lack of students knowledge of the discipline.

The methodology was based on the method of questionnaire survey applied to 200 students from the Polytechnic National Institute Houphouët-Boigny of Yamoussoukro. This instrument allowed to collect informations that led to statistical analysis.

We have noted that the students informations, on the EPS, are very superficial. This led us to conclude that previous lessons, learned by the students, in this discipline, have not really contributed to make it known.

Key word : Social representation, EPS, APS, Knowledge, Perception

INTRODUCTION

L'éducation physique et sportive (EPS) fait partie intégrante des enseignements dispensés aux étudiants de l'Institut Nationale Polytechnique Houphouët Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro. Elle est obligatoire pour toutes les filières de formations.

Outre les connaissances spécifiques (motrices et théoriques) qu'elle permet d'acquérir, elle est un facteur de bien-être et d'équilibre au sein des formations. L'EPS tient dès lors une grande place dans la vie et la formation des étudiants. Cependant, nous constatons des comportements qui traduisent le manque d'intérêt des étudiants à l'égard de cette discipline : ils n'aiment pas faire de sport ; adoptent des comportements de moindre effort et abandonnent à la première occasion.

Une pré-enquête (effectuée par nous) pour comprendre ces comportements révèle que :

- 07 % des étudiants estiment que l'enseignement de l'EPS est important pour eux ;

- 39 % des étudiants pensent que l'EPS est une discipline sans valeur et devrait avoir un caractère facultatif ;

- 54 % de ces étudiants considèrent l'EPS comme une discipline sans valeur qui devrait être supprimée.

Ces données montrent que les étudiants n'accordent aucune importance à l'EPS, indiquant ainsi leur représentation sociale négative vis-vis de celle-ci.

Face à ce constat, nous nous sommes interrogés sur ces faits : Pourquoi les étudiants de l'INP-HB ont une représentation négative de l'EPS alors que ceux des pays du nord s'y investissent à fond, débordent d'énergie pour progresser, posent des questions pour comprendre leurs erreurs ?

Une étude de Jeanne BENHAIM-GROSSE (2005-2006) sur l'image du sport scolaire et pratique d'enseignement au lycée et au collège révèle que les élèves, les garçons comme les filles, ont une représentation très positive de l'EPS en France. L'école polytechnique

de France, par exemple, se distingue à la fois par l'excellence de son enseignement scientifique, technique et par la qualité de son enseignement sportif. Dans la somme des enseignements délivrés aux étudiants de cette école, l'EPS occupe une place prépondérante (06 heures par semaine). Il suffit de visiter également une université américaine pour comprendre l'importance du sport dans la formation de l'étudiant. On y trouve des installations fonctionnelles de bonne qualité. Les valeurs véhiculées par le sport sont fondamentales pour former des citoyens modèles et pour leur inculquer l'esprit de compétitivité. La compétition est donc intégrée dans le cursus scolaire de ce pays où plus de 100 millions de citoyens exercent un sport. Même le mode vestimentaire reste sportif et il arrive fréquemment que les présidents aiment à se faire surprendre en survêtement ou en tenue de golf.

Pourquoi l'EPS est-elle alors rejetée, méprisée des étudiants de l'INPHB ?

L'éducation physique et sportive apparaissant potentiellement comme un vecteur de développement de l'individu, notre étude se propose de comprendre et d'expliquer le pourquoi de la représentation sociale négative de l'EPS chez ces étudiants de l'INPHB, à travers les théories behavioristes (FISHER, G. N. 1996) qui posent la problématique du rapport entre l'individu et son milieu. Ces behavioristes conçoivent le milieu comme constitué d'éléments de tous ordres : physique, social, culturel, psychologique. Ces différents éléments soutiennent-ils agissent sur l'individu. Dans ces conditions, les attitudes, les représentations, les conduites et les comportements sont considérés comme déterminés causalement par les différents éléments du cadre de vie. Cela signifie qu'ils ne peuvent se comprendre sans tenir compte des composantes de celui-ci. En appliquant ces théories behavioristes à la présente étude, nous pouvons soutenir que la représentation sociale de l'EPS chez les étudiants de l'INPHB subit les influences du contexte culturel dans lequel vivent ces derniers. Ainsi, le niveau de culture du milieu va structurer et déterminer sensiblement leur manière de penser et de sentir les réalités. Ce que admet bien évidemment S. MOSCOVICI (1961) lorsqu'il affirme que la représentation sociale se forme à partir de ce l'on a comme information du monde environnant.

En effet, l'information reçue joue un rôle capital dans l'élaboration d'une représentation. Ce sont les premières informations de départ qui permettent l'élaboration de la représentation. Ces premières données constituent la base sur laquelle vont être sélectionnées les informations concernant l'objet à partir desquelles la représentation sociale va être construite.

METHODES ET MATERIELS

- Site d'étude

L'étude s'est déroulée à l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB) de Yamoussoukro ; Capital Politique de la Côte d'Ivoire, située au centre de ce pays.

Population d'étude et échantillonnage

Cette étude a essentiellement concerné les étudiants de l'INPHB. Elle a donc porté sur un échantillon de 200 individus repartis comme suit (voir tableau 1) :

Tableau 1 : Structure de l'échantillon

Site de formation	Groupes		
	Cycle préparatoire	cycle de technicien supérieur	Cycle ingénieur
INP-HB sud	80	40	20
INP-HB centre		40	20
Total	80	80	40
Echantillon	200		

- Instruments de mesure

Pour la récolte des informations, le questionnaire nous est apparu plus adéquat. Il permet d'enregistrer ou de produire les informations requises, c'est-à-dire les données pertinentes nécessaires à la vérification de notre hypothèse. Le but du questionnaire a été de savoir si la représentation sociale négative des étudiants par rapport à l'EPS est causée par leur perception négative de la valeur de l'activité et par le manque de connaissances des étudiants sur la discipline.

- Outils statistiques

Le traitement informatique des données recueillies a été réalisé par le tableur Excel. Il nous a permis de décrire et d'analyser nos données à travers ces nombreuses fonctions statistiques de tri à plat et de tri croisé.

RESULTATS

- Représentations sociales et Perception de l'EPS par les étudiants

On note dans le tableau 2 que 186 étudiants ont une représentation négative de l'EPS. Ce score passe à 170 étudiants lorsqu'il concerne ceux qui n'ont aucun intérêt à faire l'EPS, puis baisse pour atteindre un score de 16 étudiants lorsque ceux-ci y accordent un intérêt.

Concernant les 14 étudiants qui ont une représentation positive de l'EPS, on note qu'ils accordent tous un intérêt à faire de l'EPS.

En définitive, on retiendra globalement que la majorité des étudiants qui a une représentation négative de l'EPS, ne voit aucun intérêt à faire de l'EPS. Ce qui n'est pas le cas de la minorité des étudiants chez qui on note une représentation positive (voir tableau 2).

Le KHI-2 calculé grâce à la formule de Mac Nemar¹ est égale à 16 avec un ddl=1 et Khi-2 théorique égale à 3,84 au seuil Alpha= 0,05.

KHI-2 calculé > Khi-2 théorique → la différence Représentations sociales des étudiants sur l'EPS et Jugement de l'EPS par les étudiants est significative.

1- Formule de calcul de du Khi-2 selon la formule de Mac Nemar :
 $\chi^2_{calculé} = (N_2 - N_3)^2 / N_2 + N_3$ ou $\chi^2_{calculé} = (N_4 - N_1)^2 / N_4 + N_1$ avec $ddl = (L-1)(C-1)$

Tableau 2 : Représentations sociales/Jugement de l'EPS par les étudiants

		Jugement de l'EPS par les étudiants		Total
		au moins un intérêt à faire l'EPS	aucun intérêt à faire l'EPS	
Représentations sociales des étudiants sur l'EPS	étudiants ayant une représentation sociale négative de l'EPS	16 (08,6%)	170 (91,4%)	186 (100%)
	étudiants ayant une représentation sociale négative de l'EPS	14 (100%)	0 (0%)	14 (100%)
Total		30	170	200

- Représentations sociales et Connaissance de la discipline EPS par les étudiants

On note dans le tableau 3 que 186 étudiants ont une représentation sociale négative de l'EPS. Ce score passe à 178 étudiants lorsqu'ils ont une connaissance insuffisante de l'EPS, puis diminue à 08 étudiants lorsque ceux-ci ont une connaissance suffisante de cette discipline.

Pour les 14 étudiants qui ont une représentation sociale positive de l'EPS, nous avons 02 étudiants qui ont une représentation limitée de l'EPS contrairement aux 12 autres qui présentent une connaissance suffisante de cette discipline.

En définitive, on retiendra que l'effectif des étudiants qui ont une représentation sociale négative de l'EPS est plus élevé dans la catégorie « connaissance limitée de l'EPS » et moins élevé dans la catégorie « connaissance suffisante de l'EPS ». Ces scores sont inversés lorsqu'il s'agit des étudiants qui ont une représentation sociale positive par rapport à l'EPS.

Le KHI-2 calculé grâce à la formule de Mac Nemar est égale à 145,03 avec un ddl=1 et Khi-2 théorique égale à 3,84 au seuil Alpha= 0,05

KHI-2 calculé > Khi-2 théorique → la différence Représentations sociales des étudiants sur l'EPS et Connaissance de la discipline EPS par les étudiants est significative.

Tableau 3 : Représentations sociales/ Connaissance de la discipline EPS par les étudiants

		Connaissance de la discipline EPS par les étudiants		Total
		Connaissance limitée de l'EPS	Connaissance suffisante de l'EPS	
Représentations sociales des étudiants sur l'EPS	étudiants ayant une représentation sociale négative de l'EPS	178 (95,7%)	08 (04,3%)	186 (100%)
	étudiants ayant une représentation sociale négative de l'EPS	02 (14,3%)	12 (85,7%)	14 (100%)
Total		180	20	200

DISCUSSION

L'objectif de cette étude est de dégager les causes de la représentation sociale négative des étudiants vis-à-vis de l'EPS.

On note que les informations des étudiants sur l'EPS sont superficielles. Ce qui traduit un manque de connaissance de la discipline. Ce qui nous amène à affirmer que les informations antérieures des étudiants sur cette discipline n'ont pas contribué à la faire connaître. Par conséquent, la perception négative de l'étudiant de la valeur de l'EPS a conduit à influencer négativement sa représentation. On peut, donc affirmer que l'apprentissage de l'EPS par les étudiants n'est pas productif, si on se réfère au point de vu piagétien de l'apprentissage. Celui-ci stipule qu'apprendre, c'est modifier ses représentations. Un apprentissage efficace est considéré comme une activité d'élaboration où le sujet confronte les informations nouvelles avec ses connaissances antérieures, ce qui conduit souvent à une déconstruction-reconstruction continue des conceptions. Ce qui ne paraît pas être le cas chez les étudiants de l'INPHB. Globalement, ils ont tendance à croire que l'EPS est liée au seul travail musculaire, donc fatigante. Ce qu'ils ne considèrent pas comme intéressant pour leur formation intellectuelle (solicitation mentale).

A ce propos, plusieurs études sur la pratique des activités physiques et sportives à l'école et les sollicitations mentales qu'elles commandent ont été menées. Elles contredisent systématiquement

les perceptions dévalorisantes de l'EPS par les étudiants de l'INPHB. Ces études ont démontré que l'attitude mentale est aussi d'une grande importance en EPS. La correction d'une technique motrice, par exemple, demande une certaine disposition des segments (membre, colonne vertébrale, etc.). Pour cela, il ne suffit pas de se muscler ; l'étudiant doit prendre conscience de sa technique habituelle, laquelle lui paraît bonne. Ensuite, il doit sentir la différence entre le modèle technique de correction et sa technique pour engager le processus de correction. Cette prise de conscience, cette analyse ne se fait que grâce au cerveau, en sollicitant les cellules nerveuses et non exclusivement les muscles, comme les étudiants sont tentés de croire.

Plus sérieuses encore sont les études menées sur la physiologie de la fatigue qui démontrent que la fatigue est d'une importance capitale dans le développement de l'organisme de l'homme. Les exercices physiques constituent une charge qui agit sur l'organisme. Elle vient perturber son équilibre entraînant la fatigue. Face à cette fatigue (perturbation), la réponse de l'organisme est une adaptation qui conduit à une amélioration de la capacité de performance. L'objectif étant d'obtenir une somme d'amélioration tout au long de l'année scolaire, cette performance physique aide à supporter la charge intellectuelle. La fatigue (suite aux exercices physiques) est donc le facteur par lequel il faut passer pour améliorer les performances de la machine humaine (développement des organes dont le cerveau). L'activité physique et sportive (APS) dosée (pratique rationnelle) facilite le transport de l'oxygène des poumons jusqu'aux territoires les plus profonds de l'organisme et excite ainsi efficacement le commandement cérébrale.

L'EPS apparaît dès lors comme très complexe à saisir lorsqu'on se réfère à son utilité dans la physiologie, la psychologie et la biologie de l'Homme. Ce qui dénote certainement, chez les étudiants, cette connaissance superficielle ou de premier degré de l'EPS, vu que c'est l'aspect musculation qui est valorisé au détriment de l'équilibre physiologique, psychologique et biologique qu'il suscite. La perception des étudiants, qui découlent certainement des enseignements de l'EPS, ne va donc pas au-delà de l'activité physique (ou sportive), bien que ce soit ce maillon qui permette d'atteindre les autres objectifs qui sont d'ordre psychologique, physiologique, biologique.

BIBLIOGRAPHIE

- BENHAIM-GROSSE J. 2005-2006, *Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au lycée et au collège* [version électronique], Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la Prospective et de la performance.
- ECCLES, S. J. et WIGFIELD, A. 2002, « Motivational beliefs, values, and goals », *Annual Review of Psychology* (53): 109-132.
- EMO S. 2004, *Activité physique et santé : Etude comparative de trois villes européennes*, non publiée, Thèse nouveau régime, Université de Rouen, Rouen.
- FISCHER G. N. 1996, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Ed. Dunod, Paris.
- HIERZLICH C. 1969, *Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale* développement des organes dont le cerveau, Mouton, Paris.
- MOSCOVICI S. 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Puf, Paris.